

Le SCoT Provence Méditerranée (Schéma de Cohérence Territoriale) en mauvaise posture

Très critiqué par les associations : FNE PACA, MART, Toulon@venir, il vient de l'être par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. **Il est loin d'être complaisant.** Cet avis est consultable avec le lien:
http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/avis_mrae_2019apaca09.pdf

Nous rappelons quelques-unes de nos remarques faites lors de l'Assemblée Générale de MART le 5 février 2019, présentées dans deux diaporamas l'un réalisé par Toulon@venir, l'autre par FNE PACA et MART :

- Ce SCoT semble être la somme des PLU (Plan local d'urbanisme) plutôt qu'un document devant exprimer la cohérence entre ces derniers.
- Objectifs régressifs ne prenant pas en compte le moyen et long terme.
- Indigence d'une cartographie illisible.
- L'incidence de la consommation d'espaces sur les zones agricoles et naturelles, n'est pas détaillée.
- Erreur manifeste dans l'évaluation de la consommation d'espaces urbanisables annuels, d'ici 2030.
- La mobilité est mal traitée : plus de TCSP (Transports en Commun en Site Propre) zones d'activités mal desservies, ...
- Le volet mer privilégie le développement économique (paquebots de croisières, grande plaisance) au détriment de la qualité de vie et de l'environnement. Il ne mesure pas les impacts de l'activité maritime sur l'espace terrestre (paysage, pollutions de l'air et de la mer, volume de circulation...). Il ne donne pas de données sur la population touristique par territoire. Il ne mesure pas l'impact des activités nautiques sur les zones Natura 2000 en mer...